

## Isdes Vœux - 7 janvier 2017

Monsieur le Sénateur,

Monsieur le Conseiller Départemental,

Mesdames et Messieurs les maires et élus de nos communes

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués de la Gendarmerie, des Sapeurs-pompiers,...)

Monsieur le Curé

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations de la commune

Chers amis Isdois,

Merci à tous d'être présent ce jour pour procéder au traditionnel échange de vœux, pour nous-mêmes, pour notre commune et pour notre territoire élargi en 2017.

Pour nous, ce sont des vœux de quasi mi-mandat, aussi pour ce 3<sup>ème</sup> exercice de rhétorique j'aimerais faire un point des actions-réalisations de l'année 2016 avant d'aborder la grande inconnue de 2017 (*l'avenir n'est écrit nul part*)

Aussi, nous verrons dans l'ordre :

- 1-Ce qui a marché (rapidement et sans nous auto-congratuler ici)
- 2-Ce qui a moins bien marché et pourquoi (on tire leçon de ses erreurs),
- 3-Ce qui nous conduira à notre programme pour 2017

### **1 Ce qui a marché (en interne)...** en 3 points, du plus concret au plus abstrait

- De multiples (petits) travaux ... dans le cadre de l'accessibilité ... avec des rampes d'accès, des rambardes de protection, des places de parking réservées, des conventions de mise à disposition de matériel avec des commerçants ... mais aussi des travaux de tous ordres pour être aux normes d'hygiène et sanitaires (ce n'est pas encore fini, avec les futurs sanitaires handicapés de cette salle), ... ainsi que de nombreuses petites réparations de toutes sortes ... toutes ces tâches ayant été menées à bien par l'équipe technique municipale, Daniel et Jérôme, renforcée cette année par Alain,... sans oublier la rénovation des panneaux patrimoniaux par Nadège .... (je ne cite volontairement que les prénoms car tout le monde les connaît) ... mais aussi les efforts faits par Le Restaurant Le Petit Solognot avec sa terrasse attractive, la reprise de l'activité du Bistrot par Laetitia, la fille de Madame Mignon, qui a vu son homologation « accueil des handicapés » validée récemment par la Préfecture... Parmi ces travaux, je veux aussi citer ici les travaux de nettoyage et de peinture réalisés cet été et pendant les congés scolaires par des jeunes du village... Sixtine, Léa (je commence par les filles c'est plus politiquement correct !) Gabin, Maxence, Maxime ...
- Des animations nombreuses organisées par les associations vivantes du village,... les fêtes annuelles par le Comité des Fêtes renouvelé, Fabrice qui succède à Jean-Claude (Jean-Claude qui reste notre artificier préféré, avec Dominique), ...et aussi les Aïnés (Club de Loisirs des Retraités), régulièrement réunis par Aline et son bureau, ...et tout particulièrement cette année 2016,

année paire, l'accueil de nos amis tchèques de Luzice -avec son équipe de champions cyclistes qui ont défrayé la chronique régionale...- grâce au Comité de jumelage présidé par Arlette ;.... nous nous féliciterons aussi du succès de notre 1<sup>ère</sup> journée citoyenne communale du samedi 28 mai, qui a réuni plus de 25 personnes, jeunes et moins jeunes, ayant donné de leur temps pour effectuer du nettoyage pour la commune, ... sans oublier la création d'un nouveau groupe « musical » (des transfuges du Réveil de Sennely qui anime nos cérémonies) promu à un bel avenir : les K Isdes ... à qui nous souhaitons grand succès ... enfin, parmi les animations, je terminerai en remerciant les bénévoles, élus ou non, qui animent cette année des TAP variés avec des sessions de poterie (Isabelle), de chant (Jeanne-Marie et Christiane), de découverte de la nature (Bernadette), bientôt de cuisine ... et j'en profite aussi sur ce thème de l'accueil et de l'animation des très jeunes, de féliciter les Atsem Laurence, Ondina et Laure, ainsi que nos deux nouvelles jeunes professeures Alicia et Aurore pour leur gentillesse avec les enfants du primaire de notre village ; cette liste a été longue et pourtant j'ai sûrement oublié des animations et des personnes : elles voudront bien m'excuser...

Hors animation, il nous faut aussi signaler les engagements comme « pompiers volontaires » dans notre village de Fabrice (notre président du comité des fêtes) et de Mylène, qui, alors qu'elle attendait un petit garçon, a pu passer l'examen et recevoir son diplôme qui lui a été remis lors de la dernière Sainte Barbe.

Enfin (et vraiment pour finir maintenant) nous n'oublierons pas l'animation que constitue le Fleurissement de notre village qui a impliqué, en plus de l'équipe municipale aidée de Claire et Jean-Noël, plus de 60 familles d'Isdes et qui donnera lieu à la remise des diplômes tout à l'heure (27 diplômes dont 5 premiers prix)

Une année bien occupée s'achève... et je remercie au nom de votre Conseil tous ces bénévoles impliqués et ceux que j'aurais oublié de citer.

Ce qui a marché, encore :

- Des réflexions qui nous ont fait avancer sur des sujets « lourds » ... à la fois en terme « d'intelligence » (si on la définit comme la capacité à imaginer des adaptations aux contraintes de notre village) dans 3 directions : ainsi comment respecter la loi et les règlements changeants dans un contexte de réduction de moyens, ... (principalement financiers ?), ... aussi en termes de « finances » l'intelligence pour obtenir une réduction des couts des dépenses obligatoires ... enfin surtout en terme de « maîtrise des complications administratives ». (j'y reviendrai plus loin)

Avec l'aide précieuse de Magali au secrétariat, qui sait écouter les personnes du village et leurs demandes, et aussi avec l'aide de nombreux élus du Conseil, nous avons pu maîtriser des dépenses « obligatoires » tout en respectant l'esprit de la loi : je remercie là encore toutes les personnes qui ont un esprit de simplification, et qui par leur expérience me disent « c'est pas compliqué », « je m'en charge », « ce n'est pas la peine de faire payer la commune pour cela » ! ... merci à eux, ils se reconnaîtront parmi nous

De façon plus générale, dans la liste de ce qui marche (dans et pour notre village), et sans qu'on y soit pour grand-chose car il s'agit de services extérieurs, et comme des représentants de ces services sont présents avec nous aujourd'hui, je tiens à exprimer notre reconnaissance envers 3 numéros de téléphone : le 15, le 17 et le 18. Vous m'avez compris.

En effet, j'ai toujours un peu d'émotion (bien sûr j'ai aussi une pensée pour la personne concernée) quand j'entends passer au-dessus du village l'hélicoptère de secours du 15 ou quand j'entends les conseils du médecin de garde au téléphone : on parle de « désert médical » dans nos campagne (c'est sûrement vrai en ce sens qu'il faut 6 mois pour un RV de spécialiste et faire plus de 20km pour trouver un médecin référent), mais je tiens à dire combien cet hélicoptère et ce numéro de téléphone sont rassurants....

De même, le 17, ce sont les gendarmes qui patrouillent régulièrement, qui nous informent immédiatement de tout incident impactant les habitants ou le territoire communal : c'est aussi très rassurant...

Quant au 18, qu'on ne présente plus à Isdes car ce service de sapeurs-pompiers a toujours suscité des vocations dans notre village (nous avons eu l'occasion de le dire plus haut), c'est le service secours réflexe qui répond toujours présent (hier encore, une dame âgée, tombée derrière sa porte et ne pouvant plus bouger a été secourue rapidement, d'une part par la vigilance de ses voisins (bravos et merci à eux) et par l'intervention efficace et convaincante des pompiers pour la conduire à l'hôpital. Merci à ces 3 numéros de téléphone derrière lesquels se cachent des personnes compétentes et impliquées.

Mon second point

**2 Ce qui a moins bien marché** et pourquoi (on tire leçon de ses erreurs) : ce qui a moins bien marché c'est chaque fois que nous avons voulu respecter au plus près les textes de lois et règlements qui nous sont imposés et qui changent trop souvent

Je citerai plusieurs points dont le plus choquant concerne notre démarche vers le PLU dont j'avais dit, dans les vœux début 2016, qu'elle serait terminée mi 2016, alors qu'en fait ce sera plutôt mi 2017 ! on arrive au bout, mais quelle perte de temps et d'énergie...

... mais aussi les réflexions sur l'AEP (approvisionnement en eau potable)... après avoir traité l'assainissement au début de notre mandat ... : nous ne comptons pas attendre de perdre cette « responsabilité » (abusivement appelée « compétences » quand on parle de Public !) car nous pensons ... et les premières études le prouvent .... que nous sommes au moins aussi « intelligents » (toujours cette capacité d'adaptation) que les multiples bureaux d'études ou services concentrés de l'Etat, protégés sous des parapluies de plus en plus larges.... pour définir nos (vrais) besoins et assurer la pérennité et le développement de nos équipements actuels...

Bien sûr, nous n'aurons peut-être pas les subventions potentielles maximales que l'on nous fait toujours miroiter (il est vrai que la dernière réunion de cette semaine, semble montrer que le Département est prêt à faire un effort pour faciliter les choses) car lorsqu'on fait des calculs précis, bien souvent la recherche de subvention finit pas

couter plus cher que son absence : contraintes administratives, interventions obligatoires d'experts, de bureaux d'études, de bureaux de contrôle ... mais surtout de services administratifs de l'Etat dont le temps est occupé à rechercher les textes les plus contraignants ou sinon (principe de précaution) à interdire quand ils ne savent pas ! J'ai beau leur écrire (j'aime écrire) que dans une démocratie ce qui n'est pas interdit est autorisé, et donc à demander le texte écrit qui interdit, il m'est parfois répondu ... « qu'on ne souhaite pas » ... pour interdire !!

Exemple concret de ce cas de figure : j'ai demandé (par deux fois, mais je compte persévérer) l'autorisation de placer un panneau indiquant la limitation de vitesse à « 50km/h dans 200 mètres » avant le virage quand on vient de Sully, virage qui cache le panneau d'entrée du bourg : cela m'a été refusé (une première fois par la Direction des Routes -un fonctionnaire- une seconde fois par le VP du département... mais avec les mêmes arguments ... de type « on ne souhaite pas »... (alors que tout le monde ici à Isdes connaît ce panneau à l'entrée de Vannes sur Cosson !).

Ce qui a moins bien marché aussi,... ce sont les interventions que j'ai dû assurer, de manière parfois isolée (mais pour le compte de Isdes), au sein de la Communauté de Communes du Sullias depuis plus de 2 ans et qui se sont avérées, non comme des pertes de temps ou d'énergie -ce n'est pas le problème-, mais comme des coups d'épée dans l'eau (!) : j'ai ainsi voté non à chaque fois que l'on a remplacé une association assurant un service au public par un département composé d'agents territoriaux,... à chaque fois que l'on a créé une nouvelle fonction ou activité sous statut territorial sans suppression ou mutualisation d'autre fonction ou activité par ailleurs,... ces décisions prises par la ComCom et qui ont eu pour conséquence pour notre village une hausse difficilement justifiable des impôts locaux (les 1.13% que nous avons tous constaté sur nos feuilles de TH et de TF -qui s'ajoutait aux 10% d'augmentation du Département-, et que nous avons vu ainsi arriver sans aucune explication

En passant, en 2017, dans la future Interco Val de Sully, je m'exprimerai pour limiter la hausse « inévitable » de l'impôt (aujourd'hui à 1.13% mais demain déjà annoncé à plus de 3% « pour faire une moyenne » !

Si vous me permettez une petite parenthèse théorique d'analyse sur ce qui a moins bien marché, je pense que c'est parce qu'il s'agit de problèmes de systémique : autant la bureaucratie est inhérente au fonctionnement des systèmes (il faut bien des procédures pour les faire fonctionner et même un système de contrôle/commande) autant la bureaucratie devient un cancer lorsqu'elle grossit pour elle-même !

Ce qui ne marche pas bien, c'est la maîtrise de nos propres systèmes (ceux que l'on a créé), et je suis convaincu que ce n'est pas la faute des personnes qui participent à ces systèmes ... mais l'idée que ces personnes se font du bien, du juste, du « vivre ensemble » .... (toutes ces valeurs trop souvent incantatoires, si l'esprit n'est pas là)

A propos, une rencontre des Maires du Loiret est programmée le samedi 21 janvier sur le thème « l'anti système est-il un nouveau phénomène politique ou un effet de mode ? » (pourquoi les gens sont-ils antisystème ? pourquoi rejettent-ils le

système ?): sans aller à la conférence, je peux vous donner une réponse basique ... et normande : non pas « les deux mon capitaine » mais « ni l'un ni l'autre » !

En effet, le comportement anti système des individus n'est pas politique mais inhérent au phénomène de systémique ; en effet tout système a besoin d'un système de contrôle et c'est quand ce système de contrôle.... est trop lourd (en général car on ne fait pas confiance à l'opérateur ou au pilote du système) que ce système est rejeté : ce n'est pas politique, c'est une réaction naturelle aux systèmes techniques trop sophistiqués et encore plus aux systèmes humains qui eux, sont, par définition, complexes.

De même le comportement anti système n'est pas un effet de mode mais un effet de seuil : nous avons dépassé le seuil de tolérance = d'acceptabilité des contraintes qui bloquent nos vies : ainsi le principe de précaution inscrit dans la Constitution : toujours une bonne idée -la précaution c'est important- mais mal mise en œuvre (on confond souvent précaution et prévention), qui bloque toute action et paralyse les meilleures volontés.

Dernier blocage en date : l'influenza aviaire ou H5N8, qui a perturbé, le mot est faible, bien des personnes de notre village qui grâce à la chasse, son organisation et ses à-côtés, complètent leur rémunération : nous avons pu estimer à près de 50 personnes, celle qui sont concernées par un manque d'activité du à cette application sans réflexion du principe de précaution.

La seule solution pour s'en sortir : l'application des principes de la systémique, par un fonctionnement en réseaux maillés d'individus largement autonomes,... ce qui suppose la confiance !

Je sais que je suis particulièrement sévère ... et ce d'autant plus que je suis impuissant à faire valoir des idées apparemment simples ...

### **3 Aussi, ce que nous programmons pour 2017 (à, et pour, Isdes)**

Des travaux en continu... (c'est parti !) .... entretien régulier du patrimoine communal (toujours à moindre cout et avec l'intelligence de la réglementation) ... début des travaux pour la rénovation du réseau d'AEP (un premier tronçon cette année)... pour réduire nos pertes en ligne, rénover nos raccordements, renforcer la protection incendie du bourg ...

... une vigilance renforcée des personnes, très jeunes, jeunes et moins jeunes, et des biens de tous grâce à des contacts réguliers avec tous...

... des réflexions plus futuristes (mais le futur c'est aujourd'hui) centrées sur la numérisation de notre société avec (pourquoi pas ?) la création de tiers lieux numériques avec WiFi (nous ne serons pas les premiers) ; dans un village comme le nôtre, l'appropriation de la révolution du numérique c'est 3 réalités (pour faire simple) :

- la Googleisation des savoirs (je n'ai pas d'actions de Google, mais je sais que je ne peux plus m'en passer et que si j'ai besoin d'une info j'ouvre internet et vais sur Wikipedia, .... après, bien sûr, il me faut trier pour éviter les pertes de temps et

surtout des contresens –il existe des infos fausses !) : demain le savoir c'est Google, on ne pourra plus détruire internet (un réseau militaire maillé dès l'origine) : ... il permet aux anciens de faire leurs déclarations sur internet, aux jeunes de valider leurs savoirs, de s'entraîner, d'imaginer, ... à tous de se cultiver /ou même de se professionnaliser pour certains, ...

- l'Uberisation des services, encore un mot barbare mais qui recouvre une idée géniale ; les services, que tout un chacun peut donner et que tout un autre chacun peut recevoir, se trouvent mis en coïncidence sur une plateforme numérique ; bien sur il y a des abus (voir les grèves récentes des VTC)- pour beaucoup d'entre nous c'est permettre de jouer, non pas au jeu du donnant donnant, mais à celui du don contre don...

- Enfin la blabalcarisation des mobilités ... ou le covoiturage de proximité ... pour éviter l'isolement : la plateforme du département que j'ai récemment découverte pourra peut-être être mise à contribution si la réglementation n'en est pas trop contraignante... comme souvent ... l'objectif étant simplement de mettre face à face deux individus .qui ont besoin de se déplacer dans la même direction ... nous éviterons peut-être ainsi les systèmes de bus (même mini) que l'Interco voudra probablement nous servir ...

Aussi, nous serons optimistes pour 2017, car c'est nous qui ferons 2017 à Isdes ... si nous acceptons l'idée qu'un problème bien posé est à moitié résolu, .... et nos maitres mots pour 2017 seront donc :

- Simplification (restons simples et ne compliquons pas à plaisir)
- Imagination (être imaginatifs avec l'intelligence d'adaptation dont nous avons parlé plus haut)
- Proximité (des personnes, pour éviter les conséquences bloquantes de la bureaucratie qui freine par manque de confiance)

Maintenant j'en viens aux vœux eux-mêmes (je sais que j'ai été un peu long) mais je vous demande encore un peu de patience car je vous dois des vœux politiquement corrects et tenant compte du principe de précaution...

***Avertissement : Le principe de précaution est maintenant inscrit dans la Constitution. Par prudence, je vous adresse donc pour 2017 des vœux que j'espère «politiquement corrects », et surtout en conformité avec la législation en vigueur.***

Je vous prie d'accepter, sans aucune obligation implicite ou explicite de votre part, mes vœux pour cette nouvelle année qui démarre :

- en adéquation avec la tradition, la religion, ou les valeurs existentielles de votre choix ;
- des vœux de santé, ceci ne supposant de ma part aucune connaissance particulière relative à votre dossier médical, ni l'intention de m'immiscer dans le dialogue confidentiel établi avec votre médecin traitant ;
- des vœux de prospérité, étant entendu que j'ignore tout de la somme figurant sur votre déclaration de revenus, de votre taux d'imposition et du montant des taxes et cotisations auxquelles vous êtes assujettis.

## **Isdes Vœux - 7 janvier 2017**

### **Clause de définition du Nouvel An**

Le concept d'année nouvelle est ici basé, pour des raisons de commodités, sur le calendrier grégorien, le plus couramment utilisé dans la vie quotidienne de la région à partir de laquelle ces vœux vous sont adressés.

### **Clause de non responsabilité légale**

En acceptant ces vœux, vous renoncez à toute contestation postérieure. Ces vœux sont « insusceptibles » de rectification ou de retrait.

Ils sont librement transférables à quiconque, sans indemnités ni royalties. Leur reproduction est autorisée. Ils n'ont fait l'objet d'aucun dépôt légal.

Ils sont valables pour une durée d'une année, à la condition d'être employés selon les règles habituelles et à l'usage personnel du destinataire.

A l'issue de cette période, leur renouvellement n'a aucun caractère obligatoire et reste soumis à la libre décision de l'expéditeur. Ils sont adressés sans limitation préalable liée aux notions d'âge, de genre, d'aptitude physique ou mentale, d'ethnie, d'origine, de communauté revendiquée, de pratiques sexuelles, de régime alimentaire, de convictions politiques, religieuses, philosophiques, d'appartenance syndicale, susceptibles de caractériser les destinataires.

Leurs résultats ne sont en aucun cas garantis et l'absence, totale comme partielle, de réalisation n'ouvre pas droit à compensation.

### **Juridiction compétente en cas de litige**

En cas de difficultés liées à l'interprétation des présentes, la juridiction compétente est le Tribunal habituel du domicile de l'expéditeur.

Bonne année à tous, de santé, de prospérité et d'amitié